



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020568

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 27/01/2025 15H29 C:000032 I:40212
V/REF : 995551
V/Email reçu le Lundi 27/01/2025 a 15H29

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 0914-8682
IMMEUBLE : CLOS MONTHOLON
43 RUE DE MONTHOLON
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 25 Février 2025

Référence Marché: M_230717001-1

LOCALISATION : 43 RUE DE MONTHOLON - BOURG - MR/MME BIGI : 0667212733 - LOGT 2017 -
1ER ETAGE

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACER BONDE VIDAGE + SIPHON BAIN
REFECTION JOINT SILICONE
PL00001 - PL00030 - PL00033

Donneur d'ordre : M. I. DOUKOURE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie.

=====

LE 3 FEVRIER 2025 A 11H15
REPLAEMENT BONDE DE VIDAGE ET SIPHON BAIGNOIRE
REPLACEMENT DU MITIGEUR BAIN/DOUCHE
REPRISE JOINT SILICONE BAIGNOIRE
REPLACEMENT DU MITIGEUR EVIER
RESSERRAGE DE LA BONDE LAVABO
PREVOIR NOUVELLE INTERVENTION POUR LA MISE EN PLACE D'UNE TRAPPE
DE VISITE SUR TABLIER BAIGNOIRE

LE 19 FEVRIER 2025 A 08H45
MISE EN PALCE D'UNE TRAPPE DE VISITE 40/20

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020568

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	46,37	46,37
1,00	PL00030-Rempl.vidage/siphon SDB automati	1	51,52	51,52
1,00	PL00033-Réfection joint silicone	1	51,52	51,52
1,00	PL00085-FP.Robinet cuisine laiton	1	92,74	92,74
1,00	PL00088-FP.Robinet bain/douche laiton	1	154,57	154,57
1,00	PL00001-Forfait déplacement	2	46,37	46,37
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Trappe de visite 40/20	2	49,78	49,78
TOTAL H.T.				492,87
T.V.A. a 10,00%				49,28
TOTAL T.T.C.En EURO				542,15

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 995551 du 27/01/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

43 RUE DE MONTHOLON

01000 BOURG EN BRESSE

Référence de la Demande

N°: 803 725 du 27/01/2025

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

08682-00001-00002-00017 H / Type 2 / 01

Etage : 01

01-EE-2224-TRA-61563100

Marché : M - 230717001-1

Délai

Date limite exécution : 11/02/2025

Observations

MUT BIGI

TEL LOC 06-67-21-27-33

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	46,37	46,37	4,64	51,01
PL00030 Remplacement bonde de vidage et siphon de bain Automatique avec trop plein	1,00	51,53	51,53	5,15	56,68
PL00033 Réfection d'un joint silicone baignoire / douche compris dépose, nettoyage, mise en place	1,00	51,53	51,53	5,15	56,68

Total H.T.	149,43
Total TVA	14,94
Total TTC	164,37

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DOUKOURE Ibrahima le 27/01/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **43 RUE DE MONTHOLON 01000 BOURG EN BRESSE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **27/01/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 995551